

FEUILLETON

Août 2020



Ferme-Neuve

Municipalité de Ferme-Neuve

INDEX

| | |
|----------------------|-------------|
| Conseil | Page 1 |
| Urbanisme et loisirs | Page 1 et 2 |
| Communautaire | Page 3 et 4 |

Retour à l'école

La santé de nos enfants

Bientôt nos jeunes retourneront sur les bancs d'école, certains ont hâte, certains sont anxieux, mais c'est notre rôle de parents, d'oncle, de tante, de citoyen, de les accompagner et de les soutenir. Le conseil municipal et les employés souhaitent à tous les enfants et adolescents de Ferme-Neuve, une belle rentrée scolaire. Une rentrée unique en son genre, pour des jeunes exceptionnels.

Le saviez-vous?

Les rôles en résumé!

Une municipalité détient plusieurs rôles au sein de la communauté, elle organise différentes activités, elle gère le développement urbain, elle assure le respect des règlements et elle appuie différentes démarches citoyennes afin de faciliter la vie dans la communauté. La municipalité détient donc plusieurs chapeaux qui lui permettent d'être présent dans la vie de ses citoyens. Toutefois, connaissez-vous les sphères dans lesquelles la municipalité peut intervenir? Voici un tableau démontrant les professionnels à contacter dans différentes situations :

| | Municipalité 819 587-3400 | MRC Antoine Labelle 819 623-3485 | Police 911 | Avocat | Informations Touristiques 819 587-3882 |
|---|------------------------------|-------------------------------------|---------------|--------|--|
| Vous avez des questions concernant votre évaluation foncière | | | | | |
| Vous désirez acheter une propriété | | | | | |
| Vous êtes témoin d'une situation de vandalisme, d'abus ou de bruit excessif | | | | | |
| Vous avez des problèmes avec votre voisinage | | | | | |
| Vous avez une idée de projet pour votre communauté | | | | | |

RESTAURANT AU COIN DU SPORTIF

NOUVELLES HEURES DÈS LE 31 AOÛT 2020



AU COIN DU
SPORTIF

155, 13^E RUE,
FERME-NEUVE

VENEZ-NOUS VOIR!

DÉJEUNERS
JUSQU'À 14H

| | |
|----------|-----------|
| LUNDI | 11h à 20h |
| MARDI | 11h à 20h |
| MERCREDI | 11h à 20h |
| JEUDI | 7h à 21h |
| VENDREDI | 7h à 21h |
| SAMEDI | 7h à 21h |
| DIMANCHE | 7h à 20h |

Nécessité d'un Permis ou d'un certificat d'autorisation

*Contactez votre
municipalité!*

Vous avez des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement résidentiels? Vous devez remplir une demande de permis à la municipalité afin que nous assurions la conformité des travaux avec la réglementation en vigueur. Tout travail de construction, de transformation, de modification d'agrandissement d'une construction, d'un ouvrage ou d'un bâtiment où toute addition d'une construction, d'un ouvrage ou d'un bâtiment est interdite sans l'obtention d'un Permis de construction.

Un certificat d'autorisation est nécessaire pour effectuer les modifications suivantes :

- le changement d'usage ou de destination d'un immeuble;
- le déplacement d'un bâtiment;
- la réparation d'une construction;
- la démolition, en tout ou en partie, d'une construction;
- l'installation d'un usage ou d'un bâtiment temporaire;
- la réalisation de travaux sur la rive ou le littoral;
- l'installation d'une enseigne, sa modification ou son remplacement;
- l'excavation du sol, le remblai, le déblai, l'abattage d'arbre, la réalisation d'un bassin d'eau ou d'un lac artificiel;
- la construction d'une clôture ou d'un muret ou la plantation d'une haie;
- l'installation d'une piscine creusée, d'une piscine hors terre ou d'un spa.

Le certificat d'autorisation n'est toutefois pas requis dans les cas suivants:

- les travaux de peinture et autres travaux semblables;
- les menus travaux que nécessite l'entretien normal d'une construction pourvu que les fondations, la charpente, le revêtement, les ouvertures, l'isolation, les divisions intérieures et les parties intérieures et extérieures ne soient pas modifiées, que la superficie du plancher ne soit pas augmentée et qu'il n'y ait pas l'ajout d'une nouvelle chambre à coucher;
- l'abattage d'un arbre situé dans les cours latérales ou à l'arrière de la propriété, pourvu qu'il ne soit pas situé dans la bande riveraine.

Veuillez prévoir un délai allant jusqu'à 20 jours ouvrables pour la délivrance d'un permis.



Nouveau projet à venir

Citoyens à l'affut!

La Municipalité de Ferme-Neuve est l'heureuse détentrice d'un terrain en zone inondable contenant différents écosystèmes naturels d'exception. Grâce à la collaboration de l'organisme Table Forêt Laurentides, quelques parcelles du terrain pourront être mises en valeur par des aménagements écoresponsables qui permettront à tous de profiter d'un habitat faunique exceptionnel, en préservant l'environnement. Le projet permettra aussi à la communauté de profiter de cet environnement pour y tenir des activités d'interprétation, d'éducation et de recherche en lien avec la thématique forestière*. Le projet n'est encore qu'à ses débuts, nous nous ferons une joie de communiquer l'avancement du projet au fur et à mesure.

* Table Forêt Laurentides



Information

La Concerne du 38 15^e avenue à Ferme-Neuve

Dans le but de clarifier les choses, je vous informe que la maison ancestrale appelée communément la Concerne est bien une propriété privée et non municipale. La maison a été citée pour sa valeur patrimoniale par la municipalité comme la maison Lyse Beauchamp, le presbytère et l'église. Ces bâtiments cités ont des contraintes qui encadrent leurs modifications extérieures. La municipalité peut aider lors de restauration les propriétaires par un budget de mise en valeur du patrimoine. Ces subventions ont servi jusqu'à maintenant à des rénovations à la maison Lyse Beauchamp et pour un changement de fenêtres à l'Église et pour soutenir l'OBNL Ferme forestière de la Montagne dans l'acquisition de la collection 2 de panneaux de photos et de textes sur l'histoire de Ferme-Neuve. S'il y avait dissolution de l'OBNL, cette collection reviendrait à la municipalité ou pourrait être vendue par la municipalité.

L'organisme à but non lucratif (La ferme forestière de la Montagne) qui offre leur activité sur le site historique de la Concerne est traité comme tous les autres organismes à but non lucratif à Ferme-Neuve. Il doit remettre sa demande de soutien, si tel est le cas, avant le 30 octobre de chaque année. J'en profite pour rappeler à tous les OBNL de respecter cette date de remise encore cette année. Lors de la présentation du budget en décembre de chaque année, la population est en mesure de connaître les subventions accordées aux OBNL et de questionner le conseil sur ses décisions.

Gilbert Pilote, maire



Réouverture du centre le 24 août 2020

Le personnel du centre a le plaisir de vous communiquer son horaire de la **session d'automne 2020**.

Suite à des réaménagements physiques et des consignes claires, notre clientèle peut se sentir en sécurité.

Le conseil d'administration a le plaisir de souhaiter la bienvenue à Madame Pamela Veilleux, kinésiologue, qui se joint à Monsieur Ynouk Maillé. Notre équipe de professionnels vous guidera vers des activités physiques adaptées à votre présente condition pour une meilleure qualité de vie.

Horaires : Ouvert du lundi au jeudi

Lundi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Mardi : de 8h30 à 17h30

Pour la clientèle de jour, en salle, pour vous aider à choisir votre plage horaire, vous pouvez tenir compte des différents groupes fixes :

Groupe en réadaptation cardiovasculaire : mardi et jeudi de 9h00 à 12h00.

Groupes des aînés et des références en facteurs de risques cardiovasculaires : lundi et mercredi de 9h00 à 12h00

Programme de réduction du diabète : lundi et mercredi de 14h30 à 16h00.

Pour ceux et celles qui fréquentent la salle **en dehors des heures d'ouverture**, il est important de vous présenter au centre pendant les heures d'ouverture pour obtenir votre clé magnétique.

Aux personnes aînées : Nous vous transmettrons des informations dans le prochain feuilleton sur des activités qui pourraient être offertes en plus du programme d'exercice en salle.

Bonne session.

Une autre belle année Afeas s'annonce pour 2020-2021



Le thème sera "L'Afeas sur la place publique"

Nos activités femmes d'ici se concentreront sur "**Les femmes et l'environnement**". L'impact de la dégradation de l'environnement sur la condition de vie des femmes et de leur famille - l'impact des femmes sur l'environnement.

L'Opération Tendre la main (OTM) relatera l'histoire du ruban blanc. Chaque année, depuis 1977, l'Afeas lance une campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes.

Le projet rassembleur se concentrera sur "**L'Afeas devient durable**". L'Afeas a toujours été sensible à l'environnement.

Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. L'avancée des droits des femmes au Québec et à travers le monde.

Journée du travail invisible - chaque 1^{er} mardi d'avril. Nous aborderons le sujet "Et vous, votre charge mentale".

À NOTER ... DERNIÈRES NOUVELLES

L'AGA aura lieu le 23 septembre 2020 - Au Coin du Sportif - Souper à 17h30 suivi de l'AGA

Vous devez **réserver votre place** - Contacter Gaétane 587-4151 ou Diane: 587-3199

Limite de 20 personnes, apportez votre masque...!

Pour participer à l'AGA, vous devez être membre en règle, avoir payé sa cotisation avant le 30 août.

Communiquez avec la trésorière Lucie: 587-2127 ou la présidente Gaétane: 587-4151

Assemblées générales annuelles:

Locale: **23 septembre 2020**

Régionale: **19 octobre 2020**

Provinciale : **14 novembre 2020 par visioconférence Zoom**

par: Diane Doré, administratrice

Feuilleton
Prochaines éditions

Septembre 2020

Date de tombée : 11 septembre 2020 Distribution : 23 septembre 2020

Octobre 2020

Date de tombée : 16 octobre 2020 Distribution : 28 octobre 2020

SAUVEZ-MOI !

Votre
Église à
besoin de
vous



Je me présente : Notre-Dame-du-Très-Sacrement, votre église de Ferme-Neuve située au cœur du village. Vous tous, ainsi que les villégiateurs et les touristes, me regardez au passage. J'ose croire être une **FIERTÉ** pour vous.

Saviez-vous ?

- Que je suis le bâtiment le plus haut de la municipalité de Ferme-Neuve et que je fais partie de votre patrimoine ?
- Que je suis votre grand refuge en cas d'urgence ?
- Ma condition s'est dégradée au cours des années : la toiture et le perron.

Comme je vous appartiens, je compte sur vous pour me donner les moyens de retrouver ma santé et continuer à vous servir.

Je sollicite vos dons précieux et indispensables à la réalisation de ce projet.

Par la poste :

Presbytère, 244, 12^e Avenue, Ferme-Neuve, Québec J0W 1C0
Au bureau : aux heures d'ouverture

De la part des membres de l'assemblée de fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Lièvre

Comité pour s'entraider de Ferme-Neuve Transport et accompagnement des personnes de 60 ans et plus de Ferme-Neuve

Nous désirons vous informer que nous avons repris notre service de transport et accompagnement depuis quelque temps. Nous devons suivre les recommandations telles que : le port de masque est obligatoire en tout temps, autant le client que le chauffeur. Les clients devraient s'asseoir à l'arrière côté passager si c'est possible. Le chauffeur doit désinfecter l'auto avant et après de prendre un client.

Notre déjeuner du 5 avril 2020 est reporté en 2021. Gardez vos billets, ils seront valides pour notre prochain déjeuner qui nous l'espérons aura lieu en 2021 selon la pandémie.

Nous remercions les commanditaires sollicités avant la pandémie et qui nous ont remis en don leur commandite : Salon l'Air du Diable – Pilon Sport – Centre Dentaire Nord la Lièvre – Assurance Gabriel Doré – entreprises J.M. Papineau – Ambulances Bouchard – Dépanneur 4 saisons – Lafontaine et Larente (C.P.A.) – Dr. Pierre Comtois – Roch Lafontaine Notaire et 3 personnes du public pour un montant total de 638.60\$

Pour prendre Rendez-vous, téléphoner à Noëlla au 819 587-4792



Le saviez-vous?

Toutes les activités, les droits d'accès obligatoires, la location d'équipements (canot, kayak, SUP) sont **gratuits pour les 18 ans et moins** et la location de vélo de montagne est à **50%**. Un circuit d'interprétation dédié à la faune et à la flore et un sentier d'hébertisme accueillent les familles. Au Parc, on veut inciter les jeunes à bouger en pleine nature!

Des mesures spéciales pour accueillir les visiteurs

Toutes les **conditions sanitaires** pour assurer la sécurité des **visiteurs** et des **employés** a constitué une préoccupation majeure. Pour que tout le monde soit informé des consignes au jour le jour, une **page spéciale** dédiée à l'évolution de la situation a été créée sur notre **site internet** www.parcmontagnedudiable.com.

On parle de notre belle région

Depuis le début de l'été, le Parc Montagne du Diable est mis à l'honneur grâce, entre autres, aux diffusions médiatiques comme **MétéoMédia** avec son article intitulé "Au Québec, 5 endroits à visiter au moins une fois dans sa vie" ou via le **Journal de Montréal** qui présente le Parc pour une idée de vacances. Des **influenceur-es** ont visité le Parc et l'ont référencé sur leur blogue. **Tourisme Hautes-Laurentides** a également fait une campagne spéciale durant cet été.

Un été 2020 record

L'été n'est pas encore fini et nous pouvons déjà affirmer que le Parc enregistre un **record de fréquentation**. Nos efforts pour faire **rayonner le Parc** et la région des Hautes-Laurentides ont été récompensés et ont rejoint les **Québécois** qui voyagent dans notre **province** suite à la Covid-19.

Développement du secteur du Lac et de la Chute Windigo

Les **aménagements** du Lac et de la Chute Windigo avancent à grands pas. En tout, c'est **3 millions d'investissement** pour en faire un secteur touristique en **respect** avec la biodiversité. À cela s'ajoutent des **retombées locales** majeures et la **création d'emplois**. Ce secteur sera **opérationnel** en 2021.

